

ATTESTATION 2017

pour éligibilité des menuiseries PVC DRUET au CITE 2017

Conformément à la note 5B-18-12 n°41 du 4 Avril 2012 (bulletin officiel des impôts), et à la norme Européenne 14351-1 + A1 qui indique que les coefficients **Uw** ont été définis pour des fenêtres aux dimensions conventionnelles Européennes, (*voir D.T.A.*)

Les menuiseries PVC DRUET dans toutes leurs finitions ont une performance thermique suivant le tableau ci-dessous :

GAMME	TROCAL e.XCLUSIVE	
Système	Frappe	
Caractéristiques VITRAGES	Vitrage ITR (avec Sg mini = 0.60) Vide d'air 14 à 20 mm Ug = 1.1 w/m2.° K (intercalaire Aluminium) Facteur solaire Sw ≥ 0.36	Vitrage ITR (avec Sg mini = 0.55) Vide d'air 14 à 20 mm Ug = 1.1 w/m2.° K (intercalaire Warm Edge) Facteur solaire Sw ≥ 0.30
Coefficient thermique Uw (W/m2.K)	1.4	1.3
Valeur Uw à respecter pour bénéficier du crédit d'impôt 2017	oui	oui

N.B. : Attestation à joindre à votre facture pour tous vos clients faisant une demande de crédit d'impôt